

Compte rendu du Conseil d'école du lundi 2 novembre 2016

Présents :

Mmes COURTOIS, DESCHMAKER, DUBAYLE, représentantes des parents d'élèves.

M BOMMELAER, adjoint aux affaires scolaires

Mme GRAF, directrice, Mmes BOMMELAER, SAINTES, DUPONT et M.BARRE enseignants.

Absente excusée : Madame FERNANDEZ, représentante des parents d'élèves.

Absente non excusée : Madame CHIOUSSE PALUMBO, représentante des parents d'élèves.

Les points suivants inscrits à l'ordre du jour ont été abordés :

- Présentations
- Rappel de ce qui est attendu lors d'un conseil d'école
- Effectifs, rentrée 2016
- La coopérative scolaire
- PPMS, alerte incendie
- Les rythmes scolaires
- Règlement intérieur
- Articulation entre projet d'école et activités périscolaires
- Travaux effectués et à effectuer, demandes diverses à la municipalité
- Les projets et sorties scolaires
- APEEV

1. Présentations : Un tour de table est effectué.

2. Rappel de ce qui est attendu lors d'un conseil d'école : rôle de la directrice, rôle des parents, attribution du conseil d'école

Le conseil d'école est présidé par la directrice qui tient compte d'un ordre du jour vu avant en conseil des maîtres avec l'ensemble des enseignants présents. Les représentants des parents d'élèves et la municipalité sont informés. Tout point doit être inscrit à l'ordre du jour sinon, il ne peut être abordé. Les parents élus représentent l'ensemble des parents et ne sont pas là à titre personnel. Ce n'est pas un lieu de polémique mais de discussion. C'est à la directrice de l'école de mener cette réunion.

Le conseil d'école : vote le règlement intérieur, établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire, donne son avis sur : les actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République ; statue sur proposition de l'équipe pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école, adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège, est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture.

3. Les effectifs : 26 CP, 23 CE1, 25 CE2, 24 CM1, 18 CM2

Soit un total de 116 élèves pour cette année. La directrice précise que l'effectif actuel des GS permet de dire qu'il n'y aura pas de changement en ce qui concerne l'effectif total de l'école car en effet 29 élèves de GS seront en CP l'an prochain.

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2016 sont donc stables.

4. Le règlement intérieur : identique à celui de l'année précédente.

5. Coopérative scolaire : Le solde est de **2148,76€** .Rentrées : 250 € de subvention municipale, 1291,50 € dons des parents. Dépenses: aucune à la date d'aujourd'hui.

6. Les travaux effectués et à effectuer par la mairie, demandes diverses à la municipalité:

Ce qui a été fait : peinture du préau, installation de deux TBI, achat d'un ordinateur

TBI : très bon investissement, les enseignants concernés les utilisent chaque jour, mais parfois manque de visibilité avec la luminosité, les stores ne sont pas suffisants. Il faudrait envisager un changement des stores.

Ordinateur : la qualité est à revoir. M Bommelaer le reconnaît.

Peinture préau : les enseignants sont toujours dans l'attente de la validation de leur projet « fresque murale ».

Demands : des tables rondes et chaises pour la BCD, remplacement du mobilier de la classe de CE2, des chaises, des bancs pour la cour, des imprimantes de qualité car les nôtres fatiguent (les enseignants signalent qu'ils sont régulièrement obligés d'imprimer les documents utilisés en classe sur leur imprimante personnelle et donc à leur frais...), soucis récurrents avec le photocopieur. M. Bommelaer répond de façon négative pour les bancs dans la cour et le mobilier de BCD ; le mobilier de la classe de ce2 et les chaises seront à l'étude au prochain budget. Concernant les imprimantes, il est proposé de mettre le photocopieur en réseau afin d'imprimer directement.

En juin 2015, les enseignants n'ont pas été prévenus par la municipalité de l'installation dans les locaux du festival « Musique en herbe » le soir même de l'arrêt des cours. Les classes n'étaient que partiellement rangées. Dans certaines classes, du matériel a été endommagé. Il est rappelé à la municipalité que le conseil d'école doit être informé de l'utilisation des locaux hors temps scolaire. M. Bommelaer le reconnaît et annonce que ce sera reconduit pour juin 2016. Mme GRAF signale que cette occupation des locaux jusqu'au 14 juillet pose un problème concernant le ménage puisque la personne faisant le ménage ne peut intervenir correctement et a ses vacances au mois d'août. Il est demandé un renfort sur la période estivale afin que les meubles soient déplacés pour un nettoyage optimal.

Les enseignants expriment leurs divers projets avec nuitées : le zoo de Beauval pour les CP et CE1, une classe d'eau pour les CE2 et le parc du Puy du Fou pour les CM1 et CM2. M. Bommelaer informe que la commune ne participera sur aucun projet cette année.

A l'école, il y a des conseils d'élèves avec les délégués de classe. Les enseignants aimeraient que ces élèves soient reçus en mairie afin d'exprimer directement leur souhait et demandent si ce seraient envisageable avant d'entreprendre les démarches auprès de M. l'Inspecteur et des parents des élèves concernés. M. Bommelaer dit que c'est possible même si il craint d'avoir de leur part une « liste au Père Noël ». Il est rassuré par la directrice qui affirme que les enfants sont très réfléchis et leurs demandes tout à fait réalisables. M. Bommelaer explique les diminutions de budget communal.

Cantine : Les enseignants rappellent que de 12h à 13h20, ils ne sont pas responsables des élèves. Ils demandent que les portes du préau soient fermées et que les enfants ne remontent plus dans les locaux. Il a été demandé aux enfants leur avis sur la nouvelle cantine : moins loin, plus de bus, bon accueil, les repas sont meilleurs, toilettes accessibles, on peut se resservir mais pas de choix dans les plats, toujours les mêmes places, trop de bagarres, les « petits » sont bruyants, trop d'élèves qui se déplacent...

7. PPMS et alerte Incendie : Le PPMS aura lieu le 10 novembre 2015. L'exercice de confinement durera environ 20 minutes. Le premier exercice d'alerte incendie a eu lieu le 10 septembre 2015. L'exercice s'est bien déroulé.

8. Le PEDT : Articulation entre projet d'école et activités périscolaires (voir feuille jointe par M. Bommelaer)

9. Les projets et sorties :

Projet commun : nettoyons la nature le 26/09, intervention financée par la municipalité « Watty à l'école », marché de Noël

Par classe :

CM2 : liaison CM2/6^{ème} (prix du jeune lecteur avec deux professeurs de français, le cross du collège, les olympiades de maths, défi en technologie...) ; le journal, une pièce de théâtre ; sortie sur 2 ou 3 jours au Puy du Fou avec les CM1

CM1 : projet radio, correspondance avec l'EHPAD de Senlis, sortie sur 2 ou 3 jours au Puy du Fou avec les CM2

CE2 : fête de la Science à l(UTC de Compiègne (le 08/10), projet sur le Japon, projet poésie, fabrication de jeux électriques, visiste de la cité des bateliers, correspondance avec une école

CE1 : divers projets en littérature, histoire des arts, technologie ; sortie au zoo de Beauval avec nuitée

CP : projet cuisine, projet sur le climat scolaire avec le RASED, correspondance avec les CP de l'école du Centre, défi lecture avec les GS, les CP et les CE1, sortie au zoo de Beauval avec nuitée, projet sur les déchets.

10. APEEV : Association des Parents des Elèves des Ecoles de Verberie

Mme GRAF signale qu'il y a un problème de communication entre l'association et les enseignants. Elle n'en comprend pas la raison. Elle signale que deux mails sont restés sans réponse. Le 1^{er} où elle demandait à titre informatif le bénéfice réalisé lors de la kermesse du mois de juin, où enseignants et parents ont participé, et le second où les enseignants proposaient à l'association une réunion le 15 octobre afin de connaître leurs projets de l'année et de proposer les leurs, notamment le marché de Noël.

Mme GRAF explique que sans la participation d'une association de parents d'élèves, il n'est plus possible d'organiser des manifestations. Le marché de Noël ne pourra donc pas avoir lieu sans concertation et intervention des parents d'élèves.

Mme Dubayle, représentante des parents d'élèves et membre du bureau de l'APEEV souhaite intervenir en réponse. Mme GRAF signale que ce n'est pas le lieu qu'elle est ici en tant que représentante des parents d'élèves et suspend le conseil d'école ; la conversation se poursuivra malgré tout.

11. Questions diverses : pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du conseil d'école se sont séparés à 20h00.

La secrétaire de séance,

Vanessa DUPONT

La directrice,

Virginie GRAF